

## Conseil communal du mardi 13 novembre 2012

### Interpellation

#### **L'automobiliste : une vache à lait ou un simple pigeon ?**

Au mois de juin 2012, la Commission des Finances a débloqué une somme de CHF 280'300.-- pour l'achat de 5 appareils radars destinés à remplir les boîtes vides. En effet, seuls 12 radars étaient disponibles pour remplir les 17 installations dispersées à divers endroits de la ville.

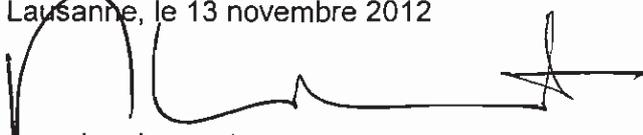
La presse du mercredi 7 novembre 2012 nous apprend que la Police municipale a passé commande de 14 appareils de radars fixes et un appareil de radar mobile pour la modique somme de CHF 1'255'700.--. A cela s'ajoute un montant de CHF 236'500.-- pour l'achat d'un radar semi-stationnaire.

La Municipalité de Lausanne poursuit donc son principe du fait accompli, engageant des sommes considérables sans en informer le Conseil communal.

#### Questions à la Municipalité :

- 1.- Y-a-t-il eu récemment une recrudescence des accidents en ville de Lausanne ou aux proches environs qui justifient ces acquisitions ?
- 2.- La Police lausannoise a-t-elle constaté que la vitesse moyenne des automobilistes en ville de Lausanne était en augmentation lors de ces derniers mois ?
- 3.- La Police lausannoise a-t-elle constaté une recrudescence des accidents dus à la vitesse à Lausanne ?
- 4.- Quelle est l'évolution des montants annuels rapportés par les radars et le contrôle de respect des feux de signalisation, en ville de Lausanne depuis 2000 à nos jours ?
- 5.- Cette nouvelle acquisition est-elle un simple moyen de remplir les caisses de la ville ?
- 6.- Cette acquisition est-elle en lien avec le PSAF (plan structurel d'amélioration financière) ?
- 7.- Au cours de ces cinq dernières années, quel est le taux de débiteurs qui ne s'acquittent pas du paiement de leurs amendes au niveau des infractions en matière de circulation routière et, par la même occasion, quel est le taux de ceux qui ne s'acquittent pas du paiement de leurs amendes au niveau des autres infractions au Code pénal ?

Lausanne, le 13 novembre 2012



Jean-Luc Laurent  
Conseiller communal UDC